

## REGLEMENT & CALENDRIER DE L'APPEL A CANDIDATURES

### LE PRINCIPE DE LA CREATIVE FACTORY : votre accélérateur de projet

#### **6 projets d'entreprises sélectionnés**

La Creative Factory accompagnera six entreprises ou projets, de septembre 2017 à mars 2018. Ces sept mois seront rythmés par des ateliers visant à faire progresser de façon très pragmatique et progressive tous les aspects des projets retenus : à la fois sur le contenu (proposition de valeur, cibles de clients, modèle économique, business plan...) mais aussi sur l'environnement du projet (administratif, économique, communication, juridique)... Des professionnels et experts partageront leurs méthodologies lors d'ateliers ponctués d'exercices pratiques, adaptés au contexte de chaque participant. Des temps d'échanges sont également prévus entre les participants et avec des coachs et experts, pour créer une dynamique de groupe pendant et entre les ateliers.

#### **En quoi consiste la Creative Factory ?**

Creative Factory est un programme d'accélération court destiné à structurer et à booster des projets à fort potentiel économique, d'innovation d'usage ou technologique dans les domaines des Industries Culturelles et Créatives.

#### **Pour qui ?**

Les créateurs de projets, dirigeants d'entreprises en phase d'amorçage ou de diversification (de moins de 5 ans) qui souhaitent bénéficier de cet accompagnement devront être implantés en Pays de la Loire et avoir un projet en lien avec les Industries Culturelles et Créatives.

#### **Pour quoi faire ?**

##### **Un accompagnement en trois volets : coaching, conseil sur mesure et ateliers collectifs**

Les ateliers : Les projets et entreprises sélectionnés participeront aux journées de formation en mode atelier sur les thématiques stratégiques qui vont de la faisabilité jusqu'à la commercialisation. Ces ateliers mélangent théorie et mise en pratique.

#### **Programme des ateliers**

- Proposition de valeur : Formalisation proposition de valeur – marchés cibles – clients potentiels – plan de test marketing
- Business model innovation : Retour sur les entretiens et proposition de valeur – Approfondissement des autres dimensions du business model (business model canvas)

- Module juridique-social-fiscal : structuration juridique du projet (passage en société, Statut du ou des porteurs du projet, évolution du capital, formes de contractualisation)
- Communication : identité graphique et plan Web marketing
- Module propriété intellectuelle : Droits d’auteur – marque – modèles – brevets
- Module Business Plan : Les fondamentaux pour structurer son business plan
- Modules Marketing / Commercial : Développement commercial, plan d’action commerciale
- Pitch : Session collective – structuration d’une présentation de projet
- Pitch : Répétition de pitch – crash test

### Coaching et conseil sur mesure

Les participants à la Creative Factory bénéficieront d’un accompagnement pendant 7 mois de la part du cluster Quartier de la Création et d’Atlanpole. Ce coaching sera complété par une trentaine d’heures de conseils forfaitaires proposés conjointement par nos cabinets experts :

- In Extenso : rédaction de business plan, fiscalité de l’innovation, comptabilité
- Parthema : conseils juridiques, social, facilitation des démarches de création
- Mais aussi : Banque Populaire Atlantique, W Agency, Fly D...

### Les domaines d’innovation ciblés

Pour les projets présentés, l’innovation, qu’elle soit technologique, de service ou d’usage doit s’inscrire dans les Industries Culturelles et Créatives et potentiellement en lien avec l’une des Communautés Créatives animées par le cluster Quartier de la création :

- **DESIGN : « Espaces et modes de vie(s) »**  
Accompagner l’innovation transfilière ciblant l’amélioration de la qualité, les usages des espaces de vies et les nouveaux modes de vies (meublier, luminaires, art de la table, accessoires de décoration, tapis, textile d’ameublement...)  
  
Champs d’innovation : mobilier, espaces de travail, aménagement intérieur, caractère transitoire /éphémère, personnalisation versus série, digitalisation des espaces de vies (ex. impression 3D), hybridation des matériaux, ...
- **MEDIA : « Images, media & entertainment»**  
Accompagner l’innovation transfilière dans les secteurs de l’image, média et entertainment (Cinéma, audiovisuel, film d’animation, jeux vidéos, motion design, BD, média, ...) : le Cross-media, le Transmedia, .... L’enjeu est d’explorer l’impact de ces bouleversements sur l’ensemble de la chaîne de valeur du secteur des contenus créatifs.  
  
Champs d’innovation : nouveaux Medias, transmedia, crossmedia.
- **CITY : « Ville créative, durable et connectée »**  
Accompagner l’innovation transfilière pour inventer la ville de demain, refonder des lieux à vivre et s’engager pour une ville créative, durable, connectée et centrée sur le citoyen.

Architectes-urbanistes, designers, paysagistes, artistes, chercheurs, collectivités territoriales, acteurs économiques, usagers et société civile doivent imaginer des modes inédits pour comprendre, analyser, et transformer la ville .

Champs d'innovation : transition énergétique, tiers lieux, objets connectés, mobilité durable, qualité de l'environnement, infrastructures communicantes...

- **CARE : « Santé, bien être, mieux vivre »**

Accompagner le développement de concepts innovants en termes d'usages dans le domaine de la santé à destination des professionnels et du grand public ; accompagner la mutation du parcours en amont et en aval du soin, la prise en compte du mieux vivre en ville...

Champs d'innovation : e-santé, prévention, parcours patient, objet connecté, alimentation, pratique sportive, silver économie...

### Calendrier de l'appel à projets

- **Du 05/04/17 au 15/05/2017** : dépôt des candidatures en ligne → [Voir les éléments du dossier de candidature](#)
- **Pour les dossiers déposés avant le 30/04/2017** : Un retour sera fait sur d'éventuels éléments manquants.
- **1er juin 2017** : Jury de sélection
- **Mi-juin 2017** : conférence de presse

### Programmes des ateliers collectifs

Plusieurs modules de ½ journée à 1 journée sont proposés par nos cabinets partenaires ainsi que par des prestataires associés au dispositif de septembre 2017 à mars 2018.

Chaque mois auront lieu un coaching mensuel personnalisé et l'un des ateliers suivants :

- Proposition de valeur : Formalisation proposition de valeur – marchés cibles – clients potentiels – plan de test marketing
- Business model innovation : Retour sur les entretiens et proposition de valeur – Approfondissement des autres dimensions du business model (business model canvas)
- Module juridique-social-fiscal : structuration juridique du projet (passage en société, Statut du ou des porteurs du projet, évolution du capital, formes de contractualisation)
- Communication : identité graphique et plan Web marketing
- Module propriété intellectuelle : Droits d'auteur – marque – modèles – brevets
- Module Business Plan : Les fondamentaux pour structurer son business plan
- Modules Marketing / Commercial : Développement commercial, plan d'action commerciale
- Pitch : Session collective – structuration d'une présentation de projet
- Pitch : Répétition de pitch – crash test

- Présentation finale et Soirée de clôture

### Quels sont les critères de sélection ?

1. Thématique : lien avec les Industries Culturelles et Créatives
2. Équipe : compétences et complémentarité de l'équipe projet
3. Innovation et proposition de valeur : offre différentiante, innovation d'usage, de service ou technologique
4. Stratégie de développement envisagée / accès au marché : développement du CA, cible clients et accès à ces cibles
5. Impact économique du projet : création d'emplois, contribution à l'attractivité du territoire
6. Motivation à intégrer le dispositif Creative Factory

### Le dossier de candidature

- **Etape 1** : télécharger la [trame de présentation des projets](#)
- **Etape 2** : réaliser la présentation de votre projet en vous basant sur cette trame
- **Etape 3** : [déposer votre candidature en ligne](#) en complétant le formulaire en y joignant votre présentation

**N.B.:** Vous pouvez ajouter des images, des vidéos ou des liens pour illustrer votre concept / activité. Le nombre de pages est indicatif, n'hésitez pas à l'adapter pour une présentation claire de votre projet / entreprise.